



**PROJET DE**  
**PROCES-VERBAL**  
**DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2018**

**I) RAPPORT MORAL :**

**II) RAPPORT D'ACTIVITES 2018 :**

L'APNE a été préoccupée par la question des sargasses qui ont gravement envahi la Martinique en 2018.

De nombreuses réunions se sont tenues sur le sujet avec le Préfet, les représentants du ministre de l'écologie, M. Nicolas HULOT et le Directeur de cabinet du Président de la République. La préparation des documents destinés à ces hautes personnalités a nécessité de très fréquentes réunions de travail avec la Jeune Chambre Economique de la Martinique et le collectif des victimes des sargasses. Des groupes se sont constitués dans les villes du Robert, de Sainte-Marie, du François et de Sainte-Anne.

Marwane BEJGANE, ingénieur et membre de l'APNE a apporté les importantes contributions suivantes:

1. Structuration de la démarche permettant d'arriver rapidement à la proposition de solutions.
2. Création d'un formulaire électronique largement diffusé sur les réseaux sociaux permettant le recensement des victimes
3. Campagne de mesure de la qualité de l'air par une de ses entreprises grâce au Rubix (\*)
4. Proposition de l'idée de porter plainte pour non assistance à personne en danger

L'APNE a également été invitée par les différents groupes à animer des réunions de sensibilisation destinées au grand public dans les communes concernées.

Deux villes (le Diamant et Trinité) ont sollicité notre association pour élaborer la liste des besoins en matériels et équipements nécessaires à la lutte contre les sargasses (Sargator, Truxor, Barbeurs, filets, camions.....).

L'ARS a mis en place une équipe de veille sanitaire composée de deux médecins (Dr REZIERES-DABOR et Thierry LEBRUN) pour recenser les personnes directement impactées par les émanations de gaz toxiques : H<sub>2</sub>S et NH<sub>3</sub>. Ces médecins ont sollicité l'APNE pour effectuer ce

travail avec eux. Ensemble, nous avons tenu une réunion d'information au profit des internes du CHUM.

Ils tiennent également des consultations gratuites au CHUM, tous les jeudis à partir de 14 heures à l'intention des personnes victimes des sargasses.

Deux médias nationaux (RFI et France-O) ont réalisé des reportages sur les sargasses avec le concours de l'APNE. Ces émissions ont été diffusées dans l'hexagone.

#### **A) Sur les sargasses :**

L'APNE a proposé l'installation de filets bloquants et de filets déviants au large et non sur les côtes pour éviter que les algues n'arrivent à terre car les côtes de notre île sont trop accidentées pour espérer récolter ces dernières dans les 48 heures de leur échouage.

L'APNE a participé à la présentation d'une broyeuse d'algues qui devrait arriver en Martinique en avril. Cette acquisition est faite par des particuliers. Des barges permettront le transport des algues qui seront rejetées en haute mer en espérant que le biotope n'en souffrira pas.

#### **B) Sur les carrières :**

Les membres du CA de l'APNE ont visité les sablières de fonds Canonville à Saint-Pierre. Le site est très bien entretenu mais l'APNE reste très préoccupée par l'exploitation sur 30 ans d'une trentaine d'hectares de carrière sur le flanc de la montagne Pelée car personne ne peut dire quelles en seront les conséquences, d'autant que le filon de sable s'étend très longuement en direction du dôme.

Les vibrations nées de l'explosion des mines ou du travail des engins ne seront pas sans effets sur cette montagne.

L'APNE en a saisi la commission « carrière » qui sera renouvelée en 2019.

#### **C) L'ARS :**

Lucien Marc NICOLE représente l'APNE à la commission spécialisée de Prévention (CSP) où il a attiré l'attention des membres sur l'urgence qu'il y a à s'occuper des personnes fragiles (femmes enceintes, enfants en bas âge, personnes âgées) pour lesquelles l'exposition prolongée aux sargasses est nuisible.

Il a pris une part active aux opérations menées sur le diabète et l'obésité surtout au niveau des jeunes.

#### **D) L'ODE & ONF :**

Tous les martiniquais ont pu se rendre compte du fait que la sécheresse s'accroît chaque année davantage et que le manque d'eau devient de plus en plus crucial pour les habitants.

L'APNE participe aux travaux de l'ODE et de l'ONF et ne cesse de réclamer l'arrêt des défrichements sauvages. Elle se porte partie civile dans tous les litiges opposant les particuliers à l'ONF devant les tribunaux et ne réclame pas de dommages-intérêts.

En 2019 l'accent sera mis sur l'eau. Cette denrée d'une capitale importance, se raréfie et nous devons nous battre pour la préserver en luttant contre l'artificialisation des sols et pour l'aide à la construction de citernes.

#### **E) LE COSDA :**

Lucien PULVAL-DADY en est le membre titulaire. Son rôle consiste à aider à la mise en œuvre d'une politique d'installation et d'aide financière aux jeunes agriculteurs et à une juste répartition des aides publiques au monde rural.

Il est consulté pour avis, sur le morcellement des terres agricoles.

#### **F) CBF & OMB :**

- L'APNE participe activement aux réunions de l'OMB qu'anime Christelle BERANGER. L'OMB fait un travail remarquable dans le recensement et la connaissance des divers biotopes. Ce recensement a fait l'objet d'une mise en ligne que tout public peut consulter.

Le classement de toute la forêt hygrophile dans le patrimoine de l'UNESCO, voulu et souhaité par la CTM, est en cours au même titre que la reconnaissance de la yole comme patrimoine marin.

-La commission bois et forêt a été mise en place en 2018. L'APNE en fait partie et elle se bat contre les artisans du bois et l'ONF pour éviter l'implantation d'essences uniques à destination du commerce, en ignorant les espèces endémiques et la faune qui s'y rattache.

L'APNE fait régulièrement le bilan des milieux aquatiques avec quelques spécialistes (ODE, ONF).

#### **G) CDPENAF :**

Cette commission dont l'APNE est membre émet des avis conformes sur les projets de P.L.U. Cette année nous avons étudié ceux de Case-Pilote, Lorrain, Trinité, Ducos, Grand-Rivière, Le Robert, Saint-Pierre, Prêcheur, Ajoupa-Bouillon.

Seuls Les P.L.U de Ducos, Saint-Pierre, Prêcheur, Grand-Rivière et d'Ajoupa ont été approuvés. Les autres sont retournés en mairie pour être amendés et représentés en 2019.

L'APNE accompagne les villes dans l'élaboration des différents documents : PADD, DOO et rapport de présentation lors de la réunion des PPA (Personnes Publiques Associées).

#### **H) RENCONTRE AVEC LE PREFET, LE MINISTRE DE L'ECOLOGIE ET LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE :**

L'APNE, la Jeune Chambre Economique et le collectif des victimes de sargasse ont élaboré un document d'informations sur les problématiques des sargasses qui a été remis au Préfet et au Ministre Nicolas HULOT lors des audiences.

Ces rencontres ont eu lieu à la Préfecture et à la DEAL avec les directeurs de cabinets.

Des demandes claires ont été formulées :

- ✓ Sur le matériel à acquérir, avec le coût.
- ✓ Sur l'aspect sanitaire
- ✓ Sur les moyens financiers alloués aux DOM : 12 millions contre 120 à la Bretagne.
- ✓ Et sur la réglementation internationale à mettre en œuvre

### I) PROCEDURE JUDICIAIRE EN APPEL :

L'APNE n'a pas gagné le procès en appel formé devant le TA de BORDEAUX sur le projet de carrière du VAUCLIN malgré la pertinence de notre argumentaire.

Néanmoins nous avons réussi à bloquer le dossier. Aucune autorisation de défrichement ne sera accordée par l'ONF à cause de la présence d'espèces rares et endémiques.

### J) CESECEM

La Présidente de l'APNE a été désignée par le Préfet afin de siéger au sein du CESECEM (3<sup>ème</sup> instance de la CTM) en tant que conseillère. Cette instance a pour objectifs d'émettre des avis, à la demande du Président de la CTM, concernant les dossiers traités par la Collectivité. Elle peut également émettre ses propres avis dans le cadre des auto-saisines sur les problématiques qui lui semblent importantes.

## III) RAPPORT FINANCIER

### A) COMPTE SUR LIVRET= +4 441,48 €

Dont intérêts de l'année = 4,43 €

### B) COMPTE COURANT

Report solde au 31/12/2018 : 926,30 €

DEPENSES	MONTANTS	RECETTES	MONTANTS
<b>Achats</b>	173,00 €	<b>Dons</b>	
- Gerbe (Décès De l'ancien Président)		-Vice - Président Charles VIRASSAMY	1813,00 €
		-Adhérents et bienfaiteurs (chèques)	1 572,00 €
		-Riverains Vauclin (espèces)	750,00 €
<b>Frais de gestion</b>	856,00 €	Cotisation membres	744,00 €
<b>Services Extérieurs</b>			
Frais d'avocats	930,00 €		
Frais bancaires	202 €		
Frais de réception (AG)	1 490,00 €		
Assurance Maif	298,00 €		
Réalisation maquette ludique (versement arrhes)	930,00 €		
<b>TOTAL =</b>	<b>4879,00 €</b>		<b>4 879,00 €</b>

#### **IV) ELECTION NOUVEAU BUREAU**

Les membres intéressés par une fonction au sein du bureau ont été invités à faire acte de candidature.

Le nouveau bureau est composé de :

- Président d'honneur :
- Président (e) :
- 1<sup>er</sup> vice-Président :
- 2<sup>ème</sup> vice-Président
- 3<sup>ème</sup> vice-Président
- Secrétaire :
- Secrétaire adjoint(e) :
- Trésorier (e):
- Trésorier (e) adjoint(e) :
- Assesseurs :

#### **V) PRESENTATION DE LA MAQUETTE LUDIQUE ET PEDAGOGIQUE :**

#### **VI) QUESTIONS DIVERSES :**

## ANNEXES

En 2018, L'APNE a participé aux différentes commissions dont elle est membre et a été invitée honorer de nombreuses réunions.

### ➤ Janvier

18/01 : Désignation membres CESE à la préfecture  
23/01 : CRSA (Lucien Marc NICOLE)  
27/01 : CA APNE  
30/01 : AG CRSA à l'hôtel Batelière  
31/01 : Visite fonds Canonville à Saint-Pierre

### ➤ Février

01/02 : Réunion carrière à la DEAL

### ➤ Mars

03/03 : CA pour AG 2017  
10/03 : AG 2017 APNE  
13/03 : COSDA à la DAF 14h  
15/03 : CRSA  
16/03 : Plan chlordécone à la Préfecture

### ➤ Avril

14/04 : CNDPS  
15/04 : Mme LINGLART de Urbanéco pour village vacances à la pointe faula (sargasses)

### ➤ Mai

01/05 : S/s préfecture de TRINITE pour collectif Sargasses  
08/05 : Réunion sargasses au ROBERT  
23/05 : Réunion CRB bois et forêt à la préfecture  
30/05 : CNDFPS chasse faune sauvage  
31/05 : CDPENAF PLU AJOUPA

### ➤ Juin

03/06 : Réunion APNE avec Laura LAMEYNARDIE pour le jeu  
04/06 : Réunion sargasses (SAFFACHE) à Madiana  
06/06 : Réunion CNDPS sites & paysages  
06/06 : Réunion sargasses (16h)  
07/06 : Réunion sargasses avec le sous-Préfet  
12/06 : Émission résonnance sargasses  
15/06 : Réunion sargasses  
19/06 : Réunion à la mairie de DUCOS pour PLU  
20/06 : Réunion collectif + APNE

### ➤ Juillet

21/07 : Réunion sargasses

➤ **Août**

21/08 : PLU SAINTE-LUCE

29/08 : PLU DUCOS

➤ **Septembre**

18/09 : PLU ROBERT au ROBERT

21/09 : Réunion avec l'ARS pour les sargasses, au CHUM

22/09 : Réunion avec Laura pour le jeu + CA – arrivée Aurore PIZON (stagiaire)

24/09 : Dossier pour E. MACRON

24/09 : Réunion collectif sargasses

28/09 : PLU DUCOS opposable

28/09 : 10h, parc naturel OMB

➤ **Octobre**

01/10 : Règlement MAIF (298€) pour assurance stagiaire + 930€ pour commande maquette jeu

02/10 : Rdv avec OMB (Christelle) pour Aurore (stagiaire)

04/10 : RFI sargasses

05/10 : Rencontre avec le maire de TRINITE pour les sargasses

10/10 : Mélanie HETERMAN écologue – experte en environnement CNRS – ODE

11/10 : Réunion associations à Belfort LAMENTIN

18/10 : Aurore DEAL sur tortues

18/10 : 10h réunion mairie de TRINITE

19/10 : Mangrove de DUCOS

22/10 : Pose filets (sargasses) TRINITE

25/10 : Réunion CDPENAF TRINITE& GRAND-RIVIERE

25/10 : 18h, réunion sargasses

➤ **Novembre**

05/11 : Réunion mairie du LORRAIN sur PLU

RDV Aurore au CIRAD

08/11 : CDPENAF PLU LORRAIN

13/11 : ONF CIRAD pour Aurore

16/11 : Fête des sciences à Madiana (Aurore)

18h réunion sargasses à SAINTE-ANNE

20/11 : Sortie limicole à SAINTE-ANNE

22/11 : Sortie chiroptère Aurore à SAINTE-ANNE

15h : CRFB CTM

26/11 : Sortie Aurore avec PNRM et ONF à la caravelle canopée

29/11 : Appel T.A de Bordeaux APNE / VAUCLIN (carrière)

ARS /